

Élections étudiantes 2026

Du 20 février 2026 au 30 avril 2026



Du mercredi 25 mars 2026 au jeudi 26 mars 2026, les étudiant-es ont voté-es en ligne, via la plateforme sécurisée Legavote, pour élire leurs représentants dans les trois conseils centraux.

Synthèse des résultats

Le Conseil d'administration (CA)

Nombre de siège pour les étudiants : 6 sièges étudiants

- * **Liste « UNI : contre l'extrême gauche, pour ta réussite »** : 1 siège
- * **Liste « FSE : pour une fac anti-impérialiste et antifasciste »** : 1 siège
- * **Liste « UNEF et assos pour une université accessible et des formations de qualité ! »** : 2 sièges
- * **Liste « Pour faire face à l'extrême droite : Le Poing Levé, des élu.e.s anticapitalistes contre l'austérité et pour la Palestine »** : 2 sièges

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

Nombre de siège pour les étudiants : 16 sièges étudiants

- * **Liste « UNI : contre l'extrême gauche, pour ta réussite »** : 1 siège
- * **Liste « FSE : pour une fac anti-impérialiste et antifasciste »** : 3 sièges
- * **Liste « UNEF et assos pour une université accessible et des formations de qualité ! »** : 6 sièges
- * **Liste « Pour faire face à l'extrême droite : Le Poing Levé, des élu.e.s anticapitalistes contre l'austérité et pour la Palestine »** : 6 sièges

La Commission Recherche (CR)

Nombre de siège pour les étudiants : 4 sièges réservés aux doctorant-es

- * **Liste « CGT- UNEF Défendre le service public »** : 4 sièges

[Consulter les résultats détaillés](#)

C'est quoi ces élections ?

Ces instances participent aux décisions sur :

- * la vie universitaire,
- * les formations,
- * la recherche,
- * l'organisation générale de l'université.

Les conseils centraux, quèsaco ?

Il existe **trois conseils centraux** à l'université

- * Le **Conseil d'administration (CA)**.
- * La **Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)**.
- * La **Commission Recherche (CR)**.

Le Conseil d'administration (CA)

C'est le conseil qui décide :

- * des grandes orientations stratégiques de l'université,
- * des différents moyens financiers alloués à toute l'université.

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

C'est la commission qui concerne **le plus directement les étudiant-es**.

On y décide :

- * des modalités de contrôle des connaissances,
- * l'organisation des formations,
- * la distribution des moyens pour des projets,
- * on aborde également la vie étudiante et de campus (exemple : validation des événements et des projets).

La Commission Recherche (CR)

Nombre de siège pour les étudiants : 4 sièges réservés aux doctorant-es

Cette commission traite du volet **recherche** de l'université.

On y décide :

- * la **répartition des moyens dédiés à la recherche** (votés par le CA),
- * la **carrière des enseignants-chercheurs**,
- * des projets et orientations liés à la recherche.

De ces conseils et commissions découlent d'autres instances importantes, comme :

- * la **Commission de la vie étudiante (CVIE)**, qui décide de l'utilisation de l'argent de la **CVEC** (que vous payez en début d'année),
- * le **Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)**, qui finance des projets portés par les associations étudiantes.

Comment voter ?

Le vote se fera en ligne sur une plateforme **Legavote**.

Le **10 mars 2026**, les étudiants recevront sur l'adresse mail universitaire :

1. un identifiant de vote,
2. une notice expliquant le système de vote.

Pour voter, il faudra

- Se connecter à la plateforme.
- Entrer son identifiant et son numéro étudiant
- Recevoir un code secret à 6 chiffres par SMS.
- Voter et valider son bulletin de vote.

Si vous ne possédez pas de moyens informatiques, des postes seront mis à disposition durant les élections à Pessac, Bordeaux et Agen.

Comment se porter candidat ?

Pour se présenter :

- * Être inscrit-e sur les listes électorales.
- * Déposer une **liste de candidat-es** avec un formulaire + pièces demandées au secrétariat D.G.S.
- * À faire avant le **2 mars 2026 12h** (date limite). Il est recommandé de déposer sa candidature avant cette date limite.

Pourquoi c'est important de voter ?

Voter pour vos représentants étudiants, c'est aider à améliorer votre université ! Les étudiant-es élu-es prendront part aux grandes décisions votées dans les conseils centraux aux côtés d'enseignants-chercheurs et personnels administratifs élu-es. L'université organise des élections pour que les étudiant-es puissent élire leurs représentant-es « usagers » dans les instances centrales de décision.

Grâce à votre vote :

- * vos droits sont défendus,
- * vos conditions d'études sont prises en compte,
- * vos besoins et réalités étudiantes sont représentés.

Pour plus d'informations cliquer sur le lien : [Élections étudiantes 2026](#)